



Un paysage qu'elle organise et où elle joue le premier rôle, une faune et une flore qu'elle conditionne et qu'elle structure, des activités humaines qu'elle détermine : dans le val de Saône, pendant longtemps, la rivière a ordonné l'espace et la vie des hommes. Et même si la puissante rivière a subi leurs aménagements et modifié son cours, elle reste la maîtresse de cette large vallée où elle se prélassait et que parfois, elle envahit.

Le site classé du Val-de-Saône

Les paysages remarquables, identifiés comme patrimoine national, au même titre que les monuments historiques, peuvent bénéficier d'une protection au titre des articles L.341 et suivants du Code de l'environnement. D'intérêt artistique, historique, scientifique, légendaire et/ou pittoresque, **les sites classés racontent l'histoire des hommes qui ont construit ces paysages au fil du temps**; ils en sont la mémoire.

Les sites classés ne peuvent être ni détruits ni modifiés dans leur aspect ou leur état, sauf autorisation spéciale du ministre chargé des sites. Outil de protection, le classement est aussi un outil de gestion et de valorisation qualitative du territoire.

Les paysages sont notre bien commun et la préservation du site est l'affaire de tous. Respecter la beauté d'un site classé, c'est avoir un comportement écocitoyen.

En site classé, sont interdits le camping sous toutes ses formes, le stationnement des caravanes et des camping-cars, ainsi que la publicité dans sa totalité.

Le Val-de-Saône est classé depuis mars 2005. Il se trouve dans les communes de Saint-Georges-de-Reneins, Belleville-sur-Saône et Taponas, dans le département du Rhône, et sur celles de Genouilleux, Guéreins, Montmerle-sur-Saône, Lurcy, Messimy-sur-Saône et Fareins, dans le département de l'Ain. Il couvre une surface de 1 260 ha, le long de 14 km de rivière.



Pour vous renseigner davantage sur ce site :

- Office du tourisme du Beaujolais et du Val de Saône, 69220 Belleville-sur-Saône
Tél. : 04 74 66 44 67 - <http://www.ot-beaujolaisvaldesaone.fr>



DIREN Rhône-Alpes

Service de la Nature, de l'Eau et des Paysages
208 bis, rue Garibaldi, 69422 Lyon cedex 03
Tél. : 04 37 48 36 00 - Fax : 04 37 48 36 31
Courriel : diren@developpement-durable.gouv.fr
Internet : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/>



Le Val de Saône

Au rythme de la rivière



Réalisation : Graphies www.graphies.com • Crédits photographiques : Diren, Le Fioch • 2004-2008

Vivre avec la rivière et ses crues

Dans cette large vallée régulièrement envahie par les eaux, les hommes ont tenté de concilier deux exigences : s'installer au plus près de la rivière pour profiter de cette artère vitale, protéger leur existence et leurs biens de ses débordements. L'implantation de l'habitat et des voies de circulation traduit ce double souci.

Le chemin de halage de la rive gauche, les quais et perrières de Port-Rivière ou de Montmerle témoignent du temps où barges, chalands, diligences d'eau et barques se pressaient pour transporter, charger et décharger voyageurs et marchandises.

Les fermes isolées, les routes et les chemins s'établissent souvent sur des digues ou des levées de terre qui les mettent à l'abri des crues les plus courantes : ainsi la grange du Diable, imposante bâtisse en pisé et la maison du Passeur, qui lui fait écho de l'autre côté du fleuve.



Ces précautions sont parfois sans effet, quand la Saône sort de son lit et monte de plusieurs mètres. En 1840, une crue exceptionnelle fit disparaître, à Port-Rivière, trente maisons... dont on commença la reconstruction dès 1841. L'attrait de la Saône est, décidément, bien fort !

Un paysage ancien, une nature préservée

Les bords de Saône offrent une image devenue rare de contact entre terre et eau. En Europe, ce mélange de forêts humides, de bocage, d'îles et de bras morts a presque disparu : l'endiguement et l'aménagement de la plupart des grands fleuves, la mise en culture intensive de leurs vallées ont eu raison de ces paysages.

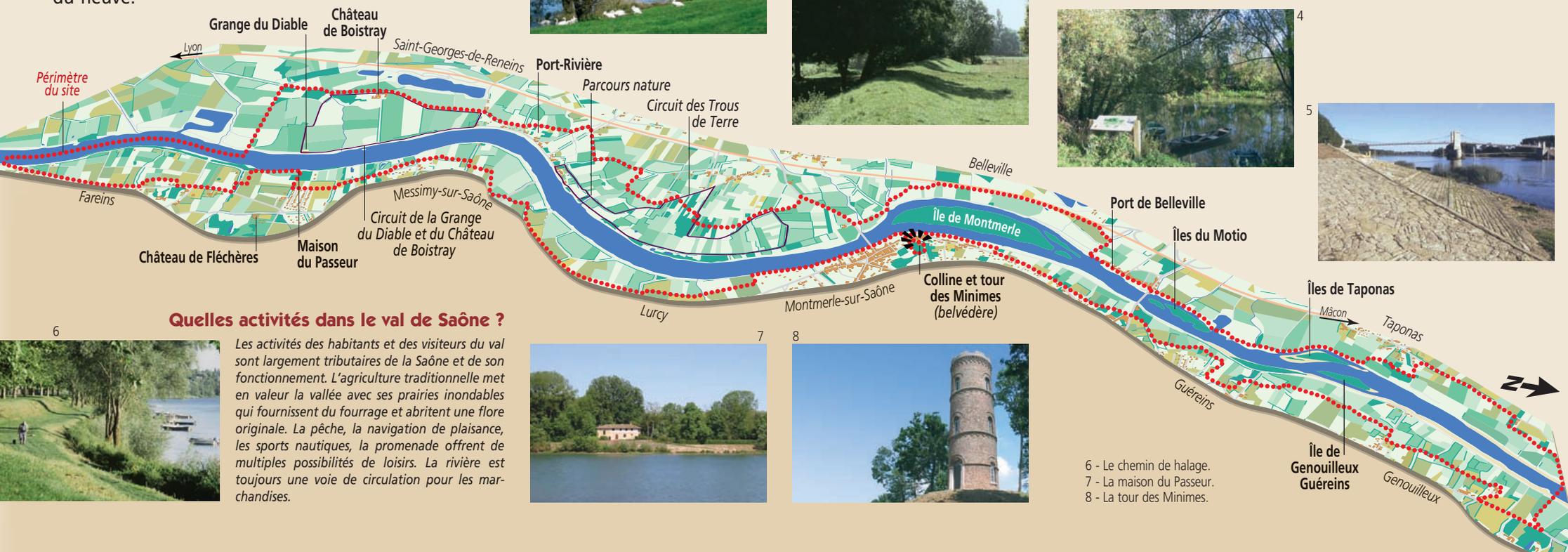
Le courlis cendré



Des sentiers de découverte

- Autour de Port-Rivière, le «parcours nature» et le circuit des «Trous de Terre» passent des digues aux prairies inondables. On y découvre une jolie fleur des prairies humides, la fritillaire, protégée dans la région. On peut y apercevoir aussi de nombreux oiseaux comme le courlis cendré, le pic-épeiche ou la pie-grièche.
- Le circuit de la grange du Diable côtoie le marais de Boitray, rare vestige des zones humides d'antan. Son entretien est assuré par le pâturage de petites vaches rousses aux larges cornes, de race Highland, qui empêche son embroussaillage et préserve son originalité et sa richesse.
- L'île de Genouilleux-Guéreins abrite un sentier d'interprétation et d'observation de la faune et de la flore.

Les milieux biologiques caractéristiques de ces grandes vallées se sont eux aussi raréfiés. Il en subsiste heureusement de beaux exemples dans le Val de Saône. S'y côtoient prairies humides inondables, îlons et îles, mares et boisements alluviaux. De nombreuses espèces végétales et animales peu communes y trouvent refuge. Ce secteur est devenu un site d'importance communautaire par sa richesse écologique.



Quelles activités dans le val de Saône ?

Les activités des habitants et des visiteurs du val sont largement tributaires de la Saône et de son fonctionnement. L'agriculture traditionnelle met en valeur la vallée avec ses prairies inondables qui fournissent du fourrage et abritent une flore originale. La pêche, la navigation de plaisance, les sports nautiques, la promenade offrent de multiples possibilités de loisirs. La rivière est toujours une voie de circulation pour les marchandises.



- 1 - La grange du Diable.
- 2 - Port-Rivière.
- 3 - Sur le circuit des Trous de Terre.
- 4 - La îlone de Belleville.
- 5 - Montmerle.

- 6 - Le chemin de halage.
- 7 - La maison du Passeur.
- 8 - La tour des Minimes.